

OBSERVATOIRE CANADIEN SUR L'ITINÉRANCE  
**EXPOSÉ STRATÉGIQUE**

**INVESTISSEMENT FÉDÉRAL DANS  
L'ITINÉRANCE DES JEUNES :**

*comparaison entre le Canada et les États-Unis*



*Une proposition de réinvestissement*



**OCI**

*Observatoire canadien sur l'itinérance*

le rond-point  
de l'itinérance



## Le besoin d'une stratégie nationale de lutte contre l'itinérance des jeunes

Au cours des 16 dernières années, par l'intermédiaire de son Initiative nationale pour les sans-abri et la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance, le gouvernement du Canada a activement appuyé les collectivités d'un bout à l'autre du pays dans leur lutte contre l'itinérance. De nombreuses collectivités ont utilisé une partie de leur financement fédéral pour appuyer des programmes et des services axés sur les jeunes, mais cependant, il n'y a pas eu de concentration stratégique sur l'itinérance des jeunes depuis les premières années du programme.

Dans le présent exposé stratégique, nous avançons que le gouvernement du Canada devrait saisir l'opportunité qui existe actuellement de travailler avec les partenaires communautaires afin d'aborder l'enjeu de l'itinérance d'une façon bien plus stratégique et efficace. On tend de plus en plus à reconnaître que l'itinérance des jeunes se distingue de l'itinérance des adultes en ce qui a trait à ses causes et ses conditions, et par conséquent ses solutions. On reconnaît également que nous devons agir différemment, que la gestion du problème par les services d'urgence ne suffit pas si le résultat est que les jeunes deviennent ancrés dans l'itinérance et ont des difficultés à en sortir. Quoi qu'il en soit, les soutiens d'urgence seront toujours nécessaires et importants, mais nous devons transférer notre énergie et notre attention d'une part sur la prévention de l'itinérance des jeunes et d'autre part sur les efforts visant à les aider à quitter l'itinérance aussi rapidement que possible et d'une façon sécuritaire et planifiée à l'aide des soutiens qui s'imposent.

Non seulement les attitudes ont changé concernant le besoin de prioriser l'itinérance des jeunes, mais les conditions nécessaires pour appuyer un tel changement ont aussi commencé à prendre racine.

- **Base des connaissances** - De plus en plus de recherches et des pratiques et politiques éclairées par des données probantes soutiennent aujourd'hui la proposition que veut que nous pouvons mettre fin à l'itinérance. Des approches novatrices provenant de partout au pays, ainsi que des interventions efficaces provenant du monde entier indiquent que des approches axées sur la prévention réduisent le nombre de jeunes personnes qui deviennent sans abri et raccourcissent l'expérience d'itinérance de celles qui le deviennent<sup>1</sup>.
- **Action communautaire** - Il y a au moins dix collectivités au pays qui ont commencé le processus de planification et de mise en œuvre de stratégies de lutte contre l'itinérance des jeunes, et bon nombre ont indiqué qu'elles sont prêtes à le faire.
- **Engagement provincial et territorial** - L'Alberta a été le premier gouvernement provincial ou territorial à lancer une stratégie d'itinérance des jeunes, et l'Ontario en a fait une de ses quatre priorités d'itinérance clés. D'autres provinces, y compris Terre-Neuve et Labrador et le Manitoba semblent être très intéressées à avancer dans cette direction.
- **Capacité et préparation communautaire** - Vers un chez-soi est une coalition intersectorielle adoptant une approche fondée sur les solutions face au changement systémique, à la planification et à la mise en œuvre des programmes, et appuie les collectivités lorsqu'elles s'engagent. Vers un chez-soi se consacre à co-crée et amplifier les solutions de pair avec les collectivités et tous les ordres de gouvernement.

*Il est de plus en plus reconnu que nous devons faire les choses autrement, et le moment présent est tout indiqué pour que le gouvernement du Canada collabore avec les partenaires communautaires afin d'attaquer le problème de l'itinérance des jeunes d'une manière bien plus stratégique et efficace.*

L'occasion se présente aujourd'hui de passer à un effort pancanadien plus coordonné pour faire face au problème de l'itinérance des jeunes. À cet égard, le gouvernement du Canada peut jouer un rôle crucial. Parmi ses priorités, le nouveau gouvernement a cité la jeunesse (le Premier Ministre a assumé la responsabilité de ce portefeuille), les logements abordables, l'emploi, la réforme du système de justice, un engagement positif en faveur des peuples et communautés autochtones, et une approche nouvelle de coopération avec les gouvernements provinciaux et territoriaux. En se fondant sur le travail solide accompli par la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance, le gouvernement du Canada a actuellement une véritable opportunité de s'engager avec les communautés, les provinces et les territoires dans le but d'élaborer une stratégie nationale visant à prévenir, réduire et éliminer l'itinérance des jeunes.

## Investissement fédéral au Canada

Le gouvernement du Canada a initialement annoncé une stratégie de lutte contre l'itinérance en décembre 1999 avec le lancement de l'Initiative nationale pour les sans-abri appuyée par une allocation de 753 M\$ canadiens sur trois ans, dont 311 M\$ ont été alloués à la Commission canadienne de la santé mentale. Cela signifiait que le budget annuel de l'Initiative nationale pour les sans-abri s'élevait à 147 M\$ qui, si on tient compte de l'inflation, s'élevait à 211 M\$. Au cours des années suivantes, y compris lorsque le programme a été rebaptisé la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance en 2007, le programme était renouvelé sur une base annuelle ou semi-annuelle en fonction d'un budget plafonné (sans rajustement en fonction de l'inflation) ou d'une allocation réduite. Lorsque le gouvernement du Canada a annoncé le renouvellement de cinq ans de la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance en 2014, le budget annuel a été réduit une fois de plus de 131 M\$ à 119 M\$, mais avec un nouveau mandat concentrant davantage de son financement sur Logement d'abord.

Bien que la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance subventionne actuellement des programmes dans les collectivités pour attaquer le problème de l'itinérance des jeunes, il n'existe pas de stratégie ciblée ou de mécanisme de financement. Cela n'a pas toujours été le cas. Au cours des trois premières années de l'Initiative nationale pour les sans-abri (1999-2003), le gouvernement a alloué **59 M\$ à l'itinérance des jeunes** ou près de 20 M\$ par an. Avec le rajustement en fonction de l'inflation, le montant s'élevait à **une dépense annuelle de 26,5 M\$ pour lutter contre l'itinérance des jeunes entre 2000 et 2003**. Ce volet était exécuté par la Stratégie emploi jeunesse (SEJ) des Ressources humaines et développement des compétences Canada et a été éliminé en 2003.

*L'investissement fédéral dans l'itinérance est passé de 211 M\$ par an en 1991 à 119 M\$ aujourd'hui. De plus, une allocation annuelle initiale de 20 M\$ pour lutter contre l'itinérance des jeunes a été abandonnée en 2003.*

## Investissement fédéral aux États-Unis

Le gouvernement fédéral des États-Unis a recours aux programmes nationaux de lutte contre l'itinérance depuis plus longtemps, soit depuis les années 70. De surcroît, il investit considérablement plus que le gouvernement canadien dans les programmes de lutte contre l'itinérance, avec un budget de 5,5 milliards de dollars par an. De plus, également depuis les années 70, il offre un investissement ciblé important dans l'itinérance des jeunes. Ce financement est dirigé par différents

volets de financement et est le résultat de quatre mesures législatives

clés : **Runaway and Homeless Youth Act (RHYA)** (1974), **Foster Care Independence Act** de 1999, **McKinney-Vento Act Education for Homeless Children and Youth** (1987) et **American Recovery and Reinvestment Act** (2009). Vous trouverez ci-dessous un résumé des investissements fédéraux clés du budget actuel (2016-2017).

### DÉPENSES ANNUELLES DU BUDGET FÉDÉRAL DES É.-U. DANS L'ITINÉRANCE DES JEUNES<sup>ii</sup>

Runaway and Homeless Youth Act, 170,97 M\$ (123 M\$ US)

Education for Children and Youth Act, 99,38 M\$ (71,5 M\$ US)

Nouvelle allocation en 2016 : le Congrès vient d'approuver 73,39 M\$ additionnels (52,8 M\$ US)

Dépenses fédérales TOTALES pour l'itinérance des jeunes : 343,75 M\$ (CAN)

En rajustant en fonction de la population canadienne, cela se traduit en un investissement annuel de **37,85 M\$ (CAN)**

## COMMENT CET ARGENT EST-IL DÉPENSÉ?

### ÉDUCATION POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES SANS ABRI

«Afin d'assurer que tous les enfants et jeunes qui vivent l'itinérance aient un accès égal à la même éducation publique gratuite et adéquate disponible pour les autres enfants et jeunes, le Programme d'éducation pour jeunes et enfants sans abri (Education for Homeless Children and Youth Program) fournit de l'assistance aux états afin de : 1) mettre sur pied ou désigner un bureau de coordinateur d'éducation des enfants et jeunes sans abri; 2) élaborer et mettre en œuvre un plan d'état pour l'éducation des enfants sans abri; et 3) faire des subventions aux agences locales responsables de l'éducation afin de favoriser l'éducation des enfants qui connaissent l'itinérance<sup>iii</sup>.» Veuillez remarquer qu'une grande partie de ces programmes sont axés sur les enfants des familles sans abri et non les jeunes seuls.

**2016 (proposé) – 71,5 millions de dollars**

### LOI SUR LES JEUNES SANS ABRI ET FUGUEURS

«Le programme pour jeunes sans abri et fugueurs (Runaway and Homeless Youth Program) finance des centaines de collectivités et d'organismes confessionnels par le biais de trois programmes de subvention qui desservent la population des jeunes fugueurs et sans abri : le Basic Center Program, le Street Outreach Program et le Transitional Living Program. Les propositions budgétaires du Président requièrent 9 M\$ additionnels pour les jeunes sans abri et fugueurs par rapport aux niveaux de financement de 2015. Le Basic Center Program établit ou renforce les programmes communautaires ou confessionnels gérés à l'échelle locale qui répondent aux besoins immédiats des jeunes fugueurs et itinérants et leurs familles. Le Basic Center offre aux jeunes un refuge d'urgence temporaire, des aliments, des vêtements et des services de référence sanitaire. Parmi les autres services accordés aux jeunes et à leurs familles, on compte du counseling individuel, de groupe ou familial, des programmes de loisirs et des services de suivi pour les jeunes lorsqu'ils quittent le refuge. Les subventions peuvent également être utilisées aux fins d'activités d'approche des jeunes qui pourraient avoir besoin d'aide. Le programme de vie transitoire (Transitional Living Program) procure un refuge, une formation axée sur les compétences et des services de soutien aux jeunes itinérants âgés entre 16 et 22 ans pendant une durée continue qui généralement ne dépasse pas 540 jours, ou dans des circonstances exceptionnelles, pendant 635 jours. On donne aux jeunes un logement et des services stables et sécuritaires qui les aident à acquérir les compétences nécessaires pour faire la transition à l'indépendance. Le logement peut être fourni par des familles d'accueil, des foyers de groupe ou des appartements supervisés. Le programme d'approche dans les rues (Street Outreach Program) offre des services éducatifs et de prévention aux jeunes fugueurs et jeunes de la rue qui font l'objet, ou qui sont à risque d'exploitation sexuelle ou de violence. Le programme s'évertue à établir et bâtir des relations entre les jeunes et le personnel d'approche afin d'aider les jeunes à quitter la rue<sup>iv</sup>.»

**2016 (proposé) – 123 millions de dollars**

### NOUVELLES DÉPENSES FÉDÉRALES POUR CETTE ANNÉE :

«Les leaders du Congrès américain ont adopté et le Président Obama a signé le projet de loi de dépenses omnibus FY 2016 qui finance toutes les opérations fédérales. Nous sommes heureux d'annoncer que ce projet de loi d'exécution du budget signifie environ 52,5 M\$ en nouveaux financements pour des travaux de lutte contre l'itinérance des jeunes aux États-Unis. La majorité de cette somme, soit 33 M\$, sera investie par le U.S. Department of Housing and Urban Development (HUD) dans un maximum de 10 collectivités, y compris 4 collectivités rurales, de partout au pays afin de déterminer quelles stratégies réussissent à éliminer l'itinérance des jeunes aux États-Unis. Cet investissement sera crucial pour nous informer sur une approche nationale exhaustive et aidera la gouvernement fédéral à atteindre son objectif d'élimination de l'itinérance des jeunes d'ici 2020. Une somme supplémentaire de 5 M\$ sera octroyée à HUD aux fins de l'assistance technique sur l'itinérance des jeunes, ainsi que 4,5 M\$ à HUD et le U.S. Department of Health and Human Services (HHS) aux fins de la recherche sur l'itinérance des jeunes. En créant des liens entre les collectivités à l'aide des ressources nécessaires pour aider les jeunes et ceux qui les desservent, nous obtiendront enfin les réponses aux nombreuses questions que nous nous posons toujours sur ce qui fonctionne pour mettre fin à l'itinérance des jeunes. De plus, si une jeune personne se retrouve sans domicile, ces ressources appuieront nos efforts afin d'assurer que leur expérience d'itinérance demeure rare, courte et unique<sup>v</sup>.»

**2016 (proposé) – 52,5 millions de dollars**

*Le gouvernement fédéral des États-Unis consacre 343 M\$ (CAN) par an à l'itinérance des jeunes. En rajustant ce montant au contexte canadien, cela équivaut à 38 M\$ (CAN)*

## Bien-fondé d'un investissement fédéral renouvelé

### POURQUOI L'ITINÉRANCE DES JEUNES DEVRAIT ÊTRE UNE PRIORITÉ NATIONALE

L'itinérance des jeunes, bien qu'elle semble être insoluble, est un enjeu que nous devons résoudre rapidement. Environ 20 % de toutes les personnes sans abri au Canada ont entre 13 et 25 ans. Cela signifie qu'au cours de l'année il y a entre 35 000 et 40 000 jeunes personnes qui vivent l'itinérance, et qu'au cours d'une nuit donnée, au moins 6 000 jeunes sont sans abri. Rien n'indique que cette situation s'améliore. Pour venir à bout de ce problème, nous devons commencer par reconnaître que l'itinérance des jeunes se distingue de l'itinérance des adultes en ce qui a trait à ses raisons et ses conditions, et que par conséquent, les solutions se distinguent également.

Plus on laisse les jeunes personnes s'enliser dans l'itinérance, plus elles seront exposées aux risques de l'exploitation sexuelle et économique, plus elles seront susceptibles de subir des traumatismes, une santé diminuée et des toxicomanies, et plus il leur sera difficile de quitter la rue. Une fois à la rue, les jeunes deviennent vite embourbés dans le mode de vie de la rue. Les conséquences à long terme sont considérables et comprennent :

- un risque accru d'exploitation, de violence, de victimisation et d'abus physique et sexuel
- davantage de démêlés avec la police et le système de justice
- le décrochage scolaire et difficultés à trouver un emploi
- le stress, la dépression, des troubles d'anxiété et le suicide
- usage accru de substances pour pouvoir faire face aux difficultés

Bien que de nombreux jeunes soient capables d'aller de l'avant avec leurs vies grâce à leur incroyable résistance et persévérance, ce n'est pas le cas de tous les jeunes sans abri, qui eux auront peut-être besoin de soutiens et services supplémentaires afin de mettre fin à leur itinérance.

Grâce à un investissement fédéral renouvelé pour lutter contre l'itinérance, non seulement nous pourrons endiguer ses conséquences néfastes, mais nous pourrons également créer de nouvelles possibilités :

- Plus grande stabilité de logement pour les jeunes grâce au relogement (Logement d'abord pour les jeunes) ou pour la réunification des familles.
- Plus grande résilience des jeunes et des familles.
- Prévention de l'itinérance des jeunes grâce à l'éducation et de meilleurs soutiens familiaux et naturels.
- Accès à l'éducation, à des possibilités d'emploi et à un revenu.
- Modèles efficaces d'hébergement et de soutien qui donnent aux jeunes des options et des choix sur le chemin à prendre dans leur vie.
- Taux plus élevé d'obtention du diplôme d'études secondaires et de participation au marché du travail.
- Transitions saines à l'âge adulte et au bien-être.
- Moins de transitions à l'itinérance adulte (et chronique).

Si nous croyons que tous les jeunes, peu importe leurs antécédents, méritent les soutiens et les possibilités dont ils ont besoin pour faire une transition réussie à l'âge adulte et au bien-être, nous devons nous attaquer de front au problème. En outre, si nous nous préoccupons réellement de la lutte contre l'itinérance chronique adulte, nous devons reconnaître que pour bon nombre de ces individus l'itinérance a commencé lorsqu'ils étaient jeunes. Les interventions précoces qui préviennent et réduisent l'itinérance des jeunes peut avoir comme impact la réduction de l'itinérance chronique adulte.

*Tous les jeunes au Canada, peu importe leurs antécédents ou leur situation, méritent les soutiens et les possibilités dont ils ont besoin pour pouvoir faire le transfert à l'âge adulte et atteindre le bien-être*

## QU'EST-CE QUI DOIT ÊTRE SOUTENU PAR UN INVESTISSEMENT FÉDÉRAL RENOUVELÉ?

Le gouvernement du Canada devrait investir directement dans les stratégies communautaires dont l'objectif est de prévenir, réduire et éliminer l'itinérance des jeunes. Bien que de nombreuses collectivités au Canada aient actuellement en place un certain niveau de prestation de services pour aborder le problème de l'itinérance des jeunes, pour la plupart il s'agit d'une réponse de crise (refuges d'urgence et programmes de jour). Très peu de collectivités ont en place des stratégies ou des plans exhaustifs pour faire face à l'enjeu de l'itinérance des jeunes. Le niveau d'interventions d'urgence est considérable, et cela signifie que de façon générale nous «gérons» le problème plutôt que de le prévenir, le réduire et l'éliminer. Il est nécessaire de changer d'orientation si nous voulons réellement nous attaquer à cet enjeu.

Un investissement fédéral de lutte contre l'itinérance des jeunes aidera les collectivités d'un bout à l'autre du pays à changer d'orientation en les armant des connaissances, de la direction et des ressources nécessaires pour atteindre des résultats positifs. Le leadership fédéral dans ce domaine pourrait également appuyer et s'aligner sur les initiatives, stratégies et responsabilités provinciales. L'Alberta a été la première province du Canada à développer et mettre en œuvre une stratégie exhaustive de lutte contre l'itinérance des jeunes. L'Ontario a signalé que l'itinérance des jeunes représentait une question prioritaire clé. Le gouvernement fédéral fait actuellement face à une réelle possibilité de consolider et de tirer parti de ces développements, et d'ouvrir de nouvelles possibilités pour inspirer, encourager et appuyer les autres provinces et territoires à prendre cette direction. Enfin, le gouvernement fédéral devrait travailler étroitement avec les collectivités autochtones dans le but d'élaborer des stratégies appuyant les jeunes Autochtones et empêcher qu'ils deviennent sans abri. En travaillant de pair avec tous les ordres de gouvernement, une véritable occasion s'offre au gouvernement du Canada de prendre l'initiative et de faire une différence.

Compte tenu que le gouvernement du Canada a déclaré vouloir aider les jeunes et jeunes adultes et qu'une stratégie ciblée pour lutter contre l'itinérance des jeunes n'existe actuellement pas au niveau fédéral, il est temps que le gouvernement fédéral joue un rôle plus proactif pour soutenir les collectivités et mettre en œuvre des plans qui réorientent nos efforts de la gestion vers la prévention, la réduction et l'élimination de l'itinérance. Un élément clé sera la provision des ressources nécessaires aux collectivités pour que ces dernières puissent adapter et mettre sur pied des modèles de programme conçus pour atteindre ces résultats. Le gouvernement du Canada devrait faire un investissement avec l'intention de mettre fin à l'itinérance des jeunes d'ici 2026. Un investissement renouvelé devrait se concentrer sur les points suivants :

*L'investissement et le leadership fédéral peuvent aider les collectivités à lutter contre le problème de l'itinérance en leur fournissant les connaissances, la direction et les ressources nécessaires pour atteindre des résultats positifs.*

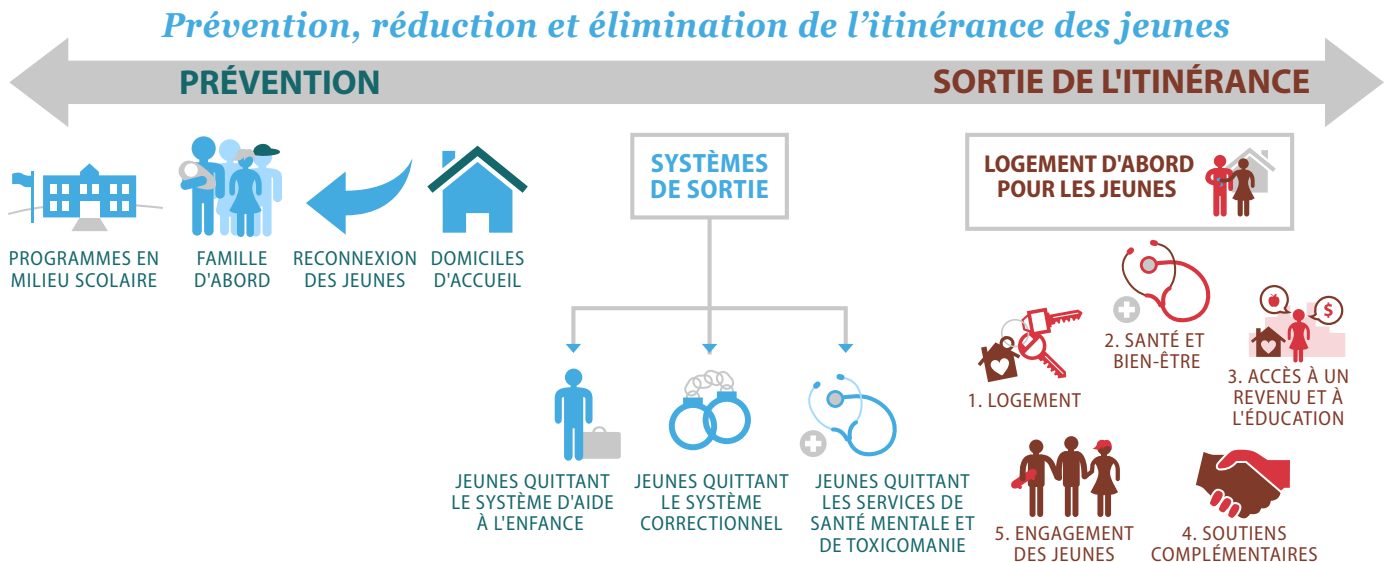
### 1) PLANIFICATION COMMUNAUTAIRE

Un financement devrait être fourni pour aider les collectivités à développer et mettre en œuvre des plans de lutte contre l'itinérance des jeunes qui sont axés sur la prévention et qui aident les jeunes personnes qui sont actuellement itinérantes à quitter l'itinérance au plus tôt à l'aide des soutiens dont ils ont besoin pour faire une transition réussie vers la vie adulte et le bien-être. De tels plans devraient établir des objectifs clairs de réduction de l'itinérance des jeunes. Ils devraient aussi s'aligner sur les plans locaux et provinciaux existants, et sur les stratégies de réduction de la pauvreté.

Il est recommandé que le gouvernement du Canada investisse annuellement dans dix nouvelles collectivités de tailles variées avec deux années de support financier pour la planification et la mise en œuvre à chacune des quatre prochaines années. Grâce à cet investissement, non seulement quarante collectivités seront activement engagées dans la lutte contre l'itinérance des jeunes, mais cette capacité et base de connaissances peuvent aussi être utilisées à l'échelle régionale et provinciale pour élargir le soutien en faveur de l'action. Grâce aux efforts de Vers un chez-soi, une base de connaissances importante est actuellement disponible aux fins de la planification et de la mise en œuvre, ainsi que pour aligner les plans sur d'autres mécanismes de planification pour mettre fin à l'itinérance et stratégies de réduction de la pauvreté.

## 2) INTERVENTIONS DE PROGRAMMES

Les modèles de programmes sont au centre des plans communautaires et permettront aux collectivités de faire le transfert vers une approche axée sur la prévention et aidant les jeunes personnes à quitter l'itinérance. Les interventions de programmes sont fondées sur la recherche menée au Canada et ailleurs au monde (plus particulièrement aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Australie et en Écosse). Une multitude de ces modèles de programme reposent sur de solides éléments probants, tandis que d'autres sont des pratiques prometteuses. Ces modèles peuvent être appliqués dans des collectivités urbaines, suburbaines, rurales et éloignées. Voici un aperçu de quelques modèles de programmes efficaces :



### A) PRÉVENTION DE L'ITINÉRANCE DES JEUNES

Si l'on veut éliminer l'itinérance des jeunes, nous devons travailler en amont afin d'apporter de l'aide aux jeunes personnes et leurs familles avant que l'itinérance ne devienne un problème. Il existe d'excellents exemples de stratégies d'intervention créées au Canada et ailleurs au monde. Ces interventions sont appuyées par des preuves solides démontrant leur efficacité et bon nombre d'entre elles sont parfaites pour les petites communautés urbaines, rurales et éloignées. Les collectivités auront besoin de ressources et de soutien technique afin d'adapter et de mettre en œuvre ces modèles de programmes.

Les interventions clés comprendront les éléments suivants :

- Programmes de prévention en milieu scolaire
- Stratégies mettant la famille en premier (Family First)
- Reconnexion des jeunes (Youth Reconnect) – programmes d'intervention précoces dans le milieu
- Détournement des refuges par l'intermédiaire de maisons d'accueil
- Meilleure transition à la sortie des structures de prise en charge
- Planification et soutiens à la sortie des établissements correctionnels

### B) AIDER LES JEUNES À QUITTER L'ITINÉRANCE

Des stratégies efficaces aidant les jeunes à quitter l'itinérance aussi rapidement que possible sont centrales dans un investissement renouvelé fédéral. Un tel investissement appuierait également la priorisation fédérale actuelle de Logement d'abord, excepté que dans ce cas le programme serait basé sur le cadre adapté aux jeunes. Les collectivités auront besoin des ressources et de l'aide technique afin d'adapter et de mettre en œuvre ces modèles de programme.

Les interventions de programmes clés aidant les jeunes sans abri à quitter l'itinérance incluent :

- Logement d'abord pour les jeunes (comprenant des options de logements transitoires tels le Foyer)
- Formation professionnelle et soutien
- Soutiens en santé mentale et en toxicomanie
- Retour à l'éducation

*Si l'on veut éliminer l'itinérance des jeunes, nous devons travailler en amont afin d'aider les jeunes personnes et leurs familles avant que l'itinérance ne devienne un problème*



L'élaboration de modèles de programmes pour prévenir et sortir de l'itinérance procurera à la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance des possibilités d'établissement de partenariats avec d'autres ministères (Justice, Emploi, Immigration, Affaires indiennes et du Nord, etc.), des gouvernements provinciaux, le milieu de la recherche et des organismes non gouvernementaux. Nous recommandons qu'un mécanisme de financement soit adopté afin de lancer des projets pilotes de ces différents modèles (nombre de collectivités / les programmes restent à être déterminés lors de discussions avec d'autres partenaires ministériels fédéraux). Une fois de plus, il existe une opportunité de bâtir et de favoriser une expérience communautaire basée sur des données probantes solides qui pourrait appuyer d'autres collectivités lorsqu'elles utilisent ces modèles réussis.

### C) FONDS D'INNOVATION EN MATIÈRE DE PRÉVENTION / RELOGEMENT

De nombreuses collectivités canadiennes mettent en œuvre des modèles novateurs de prévention d'itinérance des jeunes et de stratégies de relogement et de soutien des jeunes. Ces interventions sont des «pratiques prometteuses» pour lesquelles il n'existe peut-être pas encore d'éléments probants solides. Toutefois, de telles innovations devraient néanmoins être financées, et un financement additionnel devrait être disponible pour appuyer des évaluations rigoureuses de tiers qui démontreraient la réussite de ces modèles de programmes afin qu'on puisse les utiliser à plus grande échelle. Un des domaines qui peut bénéficier des approches novatrices par exemple, est le soutien des jeunes personnes lorsqu'elles quittent les structures de prise en charge et les établissements correctionnels. Un tel fonds pourrait être utilisé pour encourager les interventions dans le milieu qui favorisent la collaboration intersectorielle. Nous recommandons le financement de 11 innovations communautaires par an.

## 3) SOUTIEN DES JEUNES AUTOCHTONES

Il convient d'observer que les jeunes Autochtones, surreprésentés parmi la population des sans-abri, affrontent des défis supplémentaires en raison de l'héritage du colonialisme et du racisme au Canada. Bien que la prise en compte des besoins des jeunes Autochtones devrait passer par toutes les activités de planification et des programmes qui abordent l'itinérance des jeunes, il faut aussi soutenir l'élaboration d'interventions dirigées par les Autochtones. Un mécanisme de financement qui apporte le soutien aux programmes axés sur les Autochtones et dirigés par ces derniers, et qui prévient, réduit et met fin à l'itinérance des jeunes devrait être disponible, et toutes les collectivités engagées dans des stratégies globales devraient répondre aux besoins de cette population dans leur planification.

## 4) DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES

Dans la planification pour les sans-abri, ainsi que pour de nombreuses interventions des programmes mentionnés ci-dessus, il y a une émergence, et dans certains cas l'établissement d'une base de connaissances qui soutient une élaboration plus robuste des cadres de modèles de programmes et du soutien technique permettant une adaptation et une mise en œuvre communautaire. De surcroît, la présence dans ce secteur d'espaces de travail communautaires sur l'itinérance financés par la SPLI fournira une plateforme pour l'amélioration du partage des connaissances et de la communauté de pratique.

Historiquement, la SPLI a investi dans la recherche et la création de ressources pour soutenir ses stratégies de lutte contre l'itinérance par le biais du Programme de développement des connaissances sur l'itinérance. Des fonds supplémentaires devraient être alloués à ce programme afin d'améliorer les connaissances et les ressources qui soutiennent la stratégie de lutte contre l'itinérance des jeunes du gouvernement fédéral.

*Bien que la prise en compte des besoins des jeunes Autochtones devrait passer par toutes les activités de planification et de programmes qui abordent l'itinérance des jeunes, il faut aussi soutenir l'élaboration d'interventions dirigées par les Autochtones.*



## 5) TABLEAU DE PLANIFICATION FÉDÉRALE / PROVINCIALE / TERRITORIALE DE L'ITINÉRANCE DES JEUNES

Le leadership fédéral, la direction et l'investissement dans l'enjeu de l'itinérance des jeunes peuvent engendrer des changements et des pratiques politiques importantes à l'échelle provinciale et territoriale. Cela créera un contexte de plus grand alignement entre la politique et l'investissement, le partage des pratiques et la création d'une stratégie pancanadienne. Il pourrait s'agir d'un partenariat qui n'entraîne pas de coûts qui continuerait à informer le programme fédéral et ouvrirait la voie à davantage d'actions provinciales, territoriales et communautaires dans le domaine de l'itinérance des jeunes. Afin d'atteindre un impact optimal, les gouvernements provinciaux et territoriaux devraient égaler l'investissement fédéral afin d'obtenir un financement.

Une stratégie bien conçue pour prévenir, réduire et mettre fin à l'itinérance des jeunes aura un impact sur le problème plus vaste de l'itinérance et aidera le gouvernement fédéral à atteindre son objectif de réduction de l'itinérance au Canada. Un investissement qui priorise la prévention et la réduction de l'itinérance des jeunes réduira aussi les risques que courent les jeunes sans abri de devenir des adultes sans abri chroniques dans le futur. En soutenant des transitions saines vers le stade adulte, la participation dans l'éducation et l'engagement communautaire, nous investissons dans la santé, le bien-être, une amélioration de l'employabilité et une réduction du risque de dépendance des jeunes aux avantages sociaux et soutiens lorsqu'ils vieillissent. Le rendement à long terme de l'investissement est potentiellement important, améliorera les vies des jeunes aux quatre coins du Canada et rendra les familles et collectivités canadiennes plus fortes.

*Un partenariat fédéral avec les gouvernements provinciaux et territoriaux aidera les communautés à avoir plus d'impact.*

### QUE COÛTERA UN RÉINVESTISSEMENT DANS L'ENJEU DE L'ITINÉRANCE DES JEUNES?

Lors du lancement de l'Initiative nationale pour les sans-abri (2000-2003), le gouvernement du Canada avait un mécanisme de financement en place pour l'itinérance des jeunes reposant sur une base annuelle de 26,5 M\$. Aux États-Unis, la dépense annuelle pour l'itinérance des jeunes s'élève à 38 M\$ (en dollars canadiens et proportionné à la taille de la population).

L'envergure d'un nouveau programme fédéral de soutien des stratégies communautaires pour prévenir, réduire et mettre fin à l'itinérance des jeunes a été décrite ci-dessus. Le récent budget fédéral (2016) a apporté une augmentation de plus de 50 M\$ à la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance au cours de chacune des deux prochaines années. Cela confère à la SPLI une certaine flexibilité qui lui permettra d'envisager de nouveaux investissements. Nous suggérons un investissement renouvelé et stratégique de 16,5 M\$ pour soutenir les collectivités à prévenir et mettre fin à l'itinérance des jeunes. Les fonds seront utilisés pour soutenir directement la planification stratégique communautaire et la mise en œuvre des programmes. Il faut aussi prendre en considération les coûts de la planification et de la coordination générales du projet qui s'y rattachent. Afin de déterminer l'envergure de l'investissement fédéral nécessaire pour soutenir cette initiative, le coût des différentes initiatives a été évalué (voir l'annexe A pour les détails).

**INVESTISSEMENT ANNUEL PROPOSÉ POUR RÉSOUDRE LE PROBLÈME DE L'ITINÉRANCE DES JEUNES PAR L'INTERMÉDIAIRE DE LA STRATÉGIE DES PARTENARIATS DE LUTTE CONTRE L'ITINÉRANCE**

# 16,5 millions de dollars

## Pour plus de renseignements, veuillez contacter



**STEPHEN GAETZ,**  
DIRECTEUR DE L'OBSERVATOIRE CANADIEN SUR L'ITINÉRANCE  
736.2100, POSTE 20050  
[SGAETZ@EDU.YORKU.CA](mailto:SGAETZ@EDU.YORKU.CA)

L'Observatoire canadien sur l'itinérance (OCI) est un institut de recherche à but non lucratif et non partisan dont la mission est de mener et mobiliser les recherches afin de contribuer à trouver de vraies solutions durables à l'itinérance. Nous travaillons ensemble en tant que groupe de chercheurs, de prestataires de services, de décideurs politiques, de personnes qui ont vécu l'itinérance, ainsi que de diplômés et d'étudiants de partout au Canada passionnés par les questions de justice sociale et désireux de résoudre le problème de l'itinérance dans nos collectivités. L'OCI entreprend un programme de recherche ambitieux qui comprend des activités de surveillance locales, provinciales et nationales, ainsi que de la recherche originale qui non seulement contribue au développement des connaissances spécialisées sur l'itinérance, mais renforce également l'impact de la recherche sur les solutions à l'itinérance en établissant une stratégie fondée sur les données probantes et la mobilisation des connaissances.



**MELANIE REDMAN,**  
DIRECTRICE EXÉCUTIVE DE VERS UN CHEZ-SOI  
[MREDMAN@AWAYHOME.CA](mailto:MREDMAN@AWAYHOME.CA)

Vers un chez-soi est une coalition d'organismes nationaux dont la mission est de prévenir, de réduire et de mettre fin à l'itinérance des jeunes au Canada. Pour mettre fin à l'itinérance des jeunes il faut faire les choses différemment. Vers un chez-soi favorise les stratégies efficaces qui réorientent l'attention d'une réponse d'urgence sur une réponse de prévention. Nous sommes aussi en faveur de loger les jeunes qui deviennent des sans-abri le plus rapidement possible dans un logement supervisé, de façon sûre et planifiée. Cela ne peut être réalisé que par une planification communautaire efficace, une intégration des services et l'alignement de stratégies et de ressources pour un impact optimal aux niveaux national, provinciaux, territoriaux et communautaires. Les membres fondateurs incluent Chez Toit, l'Observatoire canadien sur l'itinérance, l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine, le Fonds Égale Canada pour les droits de la personne et la National Learning Community on Youth Homelessness.

## Annexe A - Budget

	ANNÉE 1	ANNÉE 2	ANNÉE 3	ANNÉE 4	ANNÉE 5
<b>ADMINISTRATION DU PROGRAMME DE LA SPLI</b>	400,000 \$	400,000 \$	400,000 \$	400,000 \$	400,000 \$
<b>1. PLANIFICATION COMMUNAUTAIRE</b>					
Coordination, administration et appui technique	578,000 \$	578,000 \$	578,000 \$	578,000 \$	578,000 \$
Évaluation	200,000 \$	200,000 \$	200,000 \$	200,000 \$	200,000 \$
Dix premières collectivités	1,000,000 \$	1,000,000 \$			
Seconde dizaine de collectivités		1,000,000 \$	1,000,000 \$		
Troisième dizaine de collectivités			1,000,000 \$	1,000,000 \$	
Quatrième dizaine de collectivités				1,000,000 \$	1,000,000 \$
<b>2. INTERVENTIONS DE PROGRAMME</b>					
Coordination, administration et appui technique	450,000 \$	450,000 \$	450,000 \$	450,000 \$	450,000 \$
Évaluation	300,000 \$	300,000 \$	300,000 \$	300,000 \$	300,000 \$
<b>A) PRÉVENTION DE L'ITINÉRANCE DES JEUNES</b>					
i) Interventions en milieu scolaire	500,000 \$	500,000 \$	500,000 \$	500,000 \$	500,000 \$
ii) Stratégie la famille d'abord	500,000 \$	500,000 \$	500,000 \$	500,000 \$	500,000 \$
iii) Stratégie la famille d'abord	500,000 \$	500,000 \$	500,000 \$	500,000 \$	500,000 \$
iv) Détournement des refuges par l'intermédiaire de maisons d'accueil	500,000 \$	500,000 \$	500,000 \$	500,000 \$	500,000 \$
v) Meilleure transition à la sortie du système de la protection de l'enfance	500,000 \$	500,000 \$	500,000 \$	500,000 \$	500,000 \$
vi) Planification à la sortie des établissements correctionnels	500,000 \$	500,000 \$	500,000 \$	500,000 \$	500,000 \$
<b>B) HELPING YOUNG PEOPLE EXIT HOMELESSNESS</b>					
i) Logement d'abord pour les jeunes	3,000,000 \$	3,000,000 \$	3,000,000 \$	3,000,000 \$	3,000,000 \$
ii) Formation et soutien professionnels	500,000 \$	500,000 \$	500,000 \$	500,000 \$	500,000 \$
iii) Soutien en santé mentale	500,000 \$	500,000 \$	500,000 \$	500,000 \$	500,000 \$
iv) Réengagement avec l'éducation	500,000 \$	500,000 \$	500,000 \$	500,000 \$	500,000 \$
<b>C) FONDS D'INNOVATION EN MATIÈRE DE PRÉVENTION/RELOGEMENT</b>					
Financement du programme	2,750,000 \$	2,700,000 \$	2,700,000 \$	2,700,000 \$	2,700,000 \$
Évaluation	330,000 \$	300,000 \$	300,000 \$	300,000 \$	300,000 \$
<b>3. SOUTIEN DES JEUNES AUTOCHTONES</b>	1,500,000 \$	1,500,000 \$	1,500,000 \$	1,500,000 \$	1,500,000 \$
<b>4. DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES</b>	500,000 \$	500,000 \$	500,000 \$	500,000 \$	500,000 \$
<b>5. TABLEAU FÉDÉRAL/PROVINCIAL/TERRITORIAL</b>	100,000 \$	100,000 \$	100,000 \$	100,000 \$	100,000 \$
<b>TOTAL :</b>	<b>15,508,000 \$</b>	<b>16,528,000 \$</b>	<b>16,528,000 \$</b>	<b>16,528,000 \$</b>	<b>15,528,000 \$</b>

Pour plus de détails, veuillez contacter l'Observatoire canadien sur l'itinérance à [thehub@edu.yorku.ca](mailto:thehub@edu.yorku.ca).

---

## Remarques

---

- i Gaetz, Stephen (2014) [Coming of Age: Reimagining our Response to Youth Homelessness in Canada](#). Toronto: The Canadian Homelessness Research Network Press.  
Gaetz, Stephen (2014) [Un endroit sûr et décent où vivre : vers un cadre Logement d'abord pour les jeunes](#)  
Toronto: The Homeless Hub Press.
- ii United States Interagency Council on Homelessness. (2016). *The President's 2016 Budget: Fact Sheet on Homelessness Assistance*. Washington: Author. Extrait de : <https://www.usich.gov/>
- iii ibid
- iv ibid
- v Seip, Nicolas. (2015, December 18). Congress Dedicates \$52.5 Million to Support Homeless Youth. True Colors Fund. Extrait de : <https://truecolorsfund.org/2015/12/18/congress-dedicates-52-million-to-support-homeless-youth/>

**Comment citer cette publication :**

Gaetz, Stephen & Redman, Melanie. (2016). *Investissement fédéral dans l'itinérance des jeunes : comparaison entre le Canada et les États-Unis et proposition de réinvestissement*. Canadian Observatory on Homelessness Policy Brief. Toronto: The Homeless Hub Press.